

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-721/SG/FEP infligeant un blâme à un agent technique et ouvrier du corp territorial des Travaux nublies et du Port.

n° 75-721/SG/FEP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
22 avril 1975

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blame avec inscription au dossier est infligé à M. Farah Vossouf Moussa, agent technique et ouvrier principal, 1er échelon du corps territorial des Travaux publics et du Port pour absences répétées et injustifiées et manque de rendement professionnel